

Tennis Club d'Herlies

ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2020 / 2021

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2020/2021, auront lieu au club House les **SAMEDI 5 et 12 SEPTEMBRE 2020** de 8h30 à 12h30.

Début des cours le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020**

ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables **en totalité**, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, **lors de l'inscription**. Ce chèque sera débité en octobre 2020.

ECOLE DE TENNIS :

Remarque : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être **adhérent** au T.C. Herlies et être également **licencié F.F.T.** L'école de tennis est payable **en totalité lors de l'inscription, soit en 1 fois, soit en 3 fois** (débit au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2020 - janvier 2021 - avril 2021).

DROIT D'ENTRÉE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. **Une caution de 15 €** est demandée lors de l'inscription, **pour le droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1^{er} septembre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club)**. En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

REMARQUES :

- Pour information :
la licence mini (joueur né en 2014 et les années suivantes) s'élève à **12 €** cette année.
la licence jeune (joueur né entre 2003 et 2013) s'élève à **20 €** cette année.
la licence adulte (joueur né en 2002 et les années précédentes) s'élève à **30 €** cette année.
- Réduction de **30 %** sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 3^{ème} série
- Réduction de **50 %** sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 2^{ème} série
- Gratuité à partir de 3/6 (**hors licence**)
- Réduction sur l'Adhésion (**hors Licence et hors Ecole de tennis**) de **10 %** pour 3 personnes et de **15%** pour 4 personnes et + inscrites de la même famille et habitant à la même adresse.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (*tout dossier incomplet sera refusé*)

- Pour les non-compétiteurs, un **certificat médical** pour la pratique du tennis,
- Pour les compétiteurs, un **certificat médical** pour la pratique du tennis **en compétition**,

Attention : L'accès au logiciel de réservation ne sera ouvert qu'aux adhérents ayant impérativement fourni leur certificat ou déclaration avant le 1er septembre.

- Pour les personnes déjà adhérentes au club, **certificat médical inutile**, signer juste une déclaration d'aptitude
- **la cotisation pour l'adhésion** au club,
y ajouter uniquement pour les nouveaux la caution de 15 € pour le droit d'entrée et la carte d'accès.
- **la cotisation pour l'école de tennis.**